

t.311 Pérou 21 - FO/bp

Berne, le 18 juin 1975

Ba 18. Juni 75 16.

Note au Chef du Département

Date	18.6.75		
Visa	KH VG M		17
EPO	1806.75		
Ref.	p.B.55.40. Pérou.		

Aide financière de 10 millions de francs au Pérou

Nous désirons par la présente note vous informer que nous préparons actuellement un projet de Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale en vue de l'octroi d'un crédit de 10 millions de francs au Pérou pour le financement d'un projet de développement de l'économie laitière destiné à améliorer l'approvisionnement en lait de la région de Lima.

En juin 1973, d'entente avec notre Service, la Division du Commerce offrait au Pérou un crédit de 10 millions de francs d'une durée d'une vingtaine d'années avec un délai de grâce de dix ans et à un taux d'intérêt de l'ordre de 2,5%. Peu après, le Pérou nous soumettait le projet susmentionné que nous étudîâmes au cours de 1974 pour aboutir au début de 1975 à la décision de charger le Professeur Jean Vallat de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich d'examiner sur place la factibilité de ce projet.

Le Professeur Vallat recommandant le financement de ce projet, nous avons préparé, d'entente avec la Direction politique, la Division du Commerce et la Division de l'Agriculture, les projets d'accords relatifs à ce crédit que nous négocierons avec les autorités péruviennes au cours de la première semaine de juillet, le but de cette négociation étant de parapher les accords.

Nous prévoyons que le Message et le texte des accords paraphés seront soumis à l'approbation du Conseil fédéral dans sa séance du 3 septembre et que cette affaire sera traitée par les Chambres fédérales au cours des sessions de décembre 1975 et mars 1976.

Le texte définitif du Message devant être remis le 14 août au plus tard à la Chancellerie fédérale, nous nous proposons de vous soumettre un premier projet le 11 juillet, de discuter ce projet avec les administrations concernées dans le courant du mois de juillet et de vous soumettre le projet définitif le 11 août.

Le Délégué à la
coopération technique

(M. Heimo)

Copie : Direction politique du DPF